



ACENAS infos - le bulletin d'infos des riverains de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry



Invitation

Nous vous invitons* à
l'assemblée générale 2017

spéciale 20 ans
de l'ACENAS

Le 10 OCTOBRE 2017 A 20H30 AU FOYER RURAL
REUNION D'INFORMATIONS OUVERTE A TOUS

61, Avenue Leclerc
38540 HEYRIEUX

*Cet avis vaut convocation

Save the date

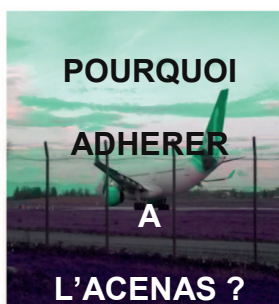
LA POSTE
LETTRE
VERTE
FRANCE Max 20g

Affranchi par MonTimbreLigne XXXXXXXXXX

Programme de la soirée !



- L'acenas : les avancées en 20 ans
- Les enjeux pour l'avenir : VINCI et le développement de l'aéroport, les impacts sur la santé
- Bilan moral & financier
- Election du bureau & conseil d'administration 2018
- Gâteau d'anniversaire



Vous n'avez pas prévu de déménager et voulez continuer à vivre ici.

Vous ne voulez pas être réveillé la nuit à cause des avions et passer une mauvaise journée.

Vous ne voulez que vos enfants et petits-enfants respirent un air pollué

A part l'ACENAS, qui vous défendra ?

Les adhésions permettent de financer l'impression des bulletins d'informations et les procès.

*Adhésion en ligne 2017/2018 sur
www.acenas.fr*



L'ACENAS a été créée en 1997 par des habitants d'Heyrieux contre le projet « Satolas 2015 » prévoyant 2 pistes supplémentaires à l'aéroport. Notre assemblée générale le 10 octobre sera l'occasion de faire le bilan de 20 ans d'actions pour défendre les habitants des 20 communes riveraines.

Des moments forts relayés par les médias nationaux & régionaux, la presse & par internet :

Manifestation à Lyon



- Manifestations de plusieurs milliers de personnes à l'aéroport, à Lyon, à Strasbourg & à Paris

- Recours en justice : 10 procès contre les actes administratifs permettant l'extension, les subventions publiques à l'aéroport, la privatisation de l'aéroport

Manifestation à Satolas



20 000 heures de bénévolat :

- gestion de l'association, du site internet & newsletters
- 50 bulletins d'information distribués
- plus de 800 réunions, 150h de préparation et déplacement pour les procès

Lanceurs d'alerte auprès des instances officielles :

Au Conseil Général de l'Isère



- 200 entretiens avec les Maires, Députés, Sénateurs, Conseillers Généraux & Régionaux
- 80 commissions avec la préfecture, l'aéroport, l'Aviation Civile & les compagnies aériennes
- 80 réunions avec des associations de défenses locales, nationales & européennes
- des échanges avec des groupes d'experts : Odesa & Acnusa (haute autorité des nuisances)
- 13 auditions à Paris dans les ministères (écologie, transport, économie) ainsi qu'à l'Elysée

Les principales avancées depuis 20 ans :

- A ce jour, les 2 pistes supplémentaires n'ont pas été créées, montrant que notre combat est justifié. Les ambitions aéroportuaires avec l'argent du contribuable ont été modérées. La qualité de vie a pu être préservée.

- Les réclamations des riverains sont traitées par un médiateur (343 plaintes en 2016). Les compagnies peuvent être condamnées à des amendes environnementales jusqu'à 40 000€. Plus de 1 200 logements éligibles ont été insonorisés grâce aux taxes aéroportuaires.

- Si nos actions en justice sont un moyen de faire entendre la voix des riverains, elles ont également permis la condamnation de l'aéroport à **rembourser 47 millions d'euros** de subventions publiques. Un procès contre la privatisation est actuellement devant la cour d'appel de justice de Paris.

- Avec plus de 7 000 adhérents dans l'Ain, l'Isère & le Rhône, l'Acenas

est devenue une des **principales organisations de défense de riverains** L'association est connue et reconnue.

A l'Elysée



A l'Assemblée Nationale



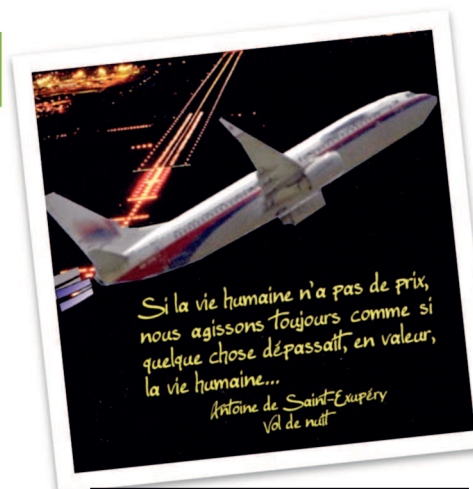
Le contexte reste difficile. La privatisation de l'aéroport est synonyme d'une augmentation de l'activité aérienne, avec plus de bruit et de pollution. Les 20 communes autour de l'aéroport sont concernées. Il faut que les riverains se fassent entendre pour éviter le pire.

Les vols de nuit

L'interdiction des vols de nuit est notre cheval de bataille car la perturbation du sommeil a des effets néfastes sur la santé (risque d'AVC, crises cardiaques, retard d'apprentissage chez les enfants...). Les scientifiques et le corps médical sont unanimes et dénoncent les risques sanitaires face aux arguments financiers. Sous la pression des riverains, des aéroports comme Orly ou Francfort ont obtenu une fermeture la nuit. Récemment, l'extension de l'aéroport de Vienne a été annulée compte tenu des risques environnementaux.

A Lyon Saint-Exupéry, les vols entre 22h et 6h représentent près de 9 000 mouvements en 2015, soit en moyenne **25 avions** par nuit (l'aéroport refuse de nous communiquer les chiffres 2016...). Une motion a été remise officiellement au préfet afin qu'un couvre-feu soit mis en place pour préserver la santé des riverains.

Sous la pression des associations, l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry vient de lancer une étude sur l'interdiction des vols les plus bruyants la nuit et une fermeture totale la nuit du samedi au dimanche. Une réponse est attendue fin 2017, lors de la prochaine réunion avec la préfecture.



Trafic à Saint-Exupéry

= 70% de déplacements de loisirs

Vinci Airports



Nous avons demandé des informations complémentaires au nouveau propriétaire de l'aéroport. Les annonces de doublement du trafic et de création d'une zone fret pour le sud de l'Europe sont des plus inquiétantes. Il faut absolument obtenir des garanties de protection pour les habitants.

La pérennité de l'Acenas

Depuis 20 ans, l'association fonctionne uniquement sur la base du bénévolat. Nos membres du bureau, du conseil d'administration et nos facteurs offrent gratuitement du temps pour défendre l'ensemble des riverains.

La tâche est parfois dure car la motivation personnelle est le seul moteur. L'indifférence des habitants est la première cause de fragilisation. Nous les familles s'avons besoin de nous sentir soutenus par que nous défendons.

Votre adhésion est essentielle.

L'association est très ouverte, les nouveaux membres sont les bienvenus. Au bureau, nous apprécions particulièrement le brassage d'idées et l'intégration des nouveaux est très rapide. **Rejoignez-nous lors de l'AG le 10 octobre !**

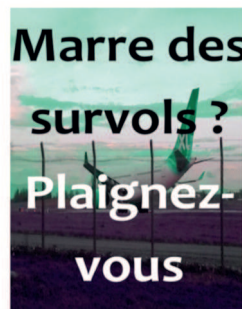


« L'équipe ACENAS »

- Vos actions -



Distribuez bénévolement notre bulletin d'informations dans les boîtes aux lettres de votre quartier. Quel que soit le temps dont vous disposez pour être « nos facteurs », votre aide est la bienvenue ! Nous éditons environ 2 bulletins d'infos /an. Inscription par mail : infos@acenas.fr



PORTEZ RECLAMATION

par email :

mediateur@lyonaeroports.com
avec copie à infos@acenas.fr

-par téléphone :

numéro vert : 08 00 69 38 01

- Adhésion en ligne 2017/2018 sur www.acenas.fr -



Paieement sécurisé par carte bancaire
PLUS RAPIDE/PLUS PRATIQUE/PAS DE TIMBRE

Vous recevez votre certificat d'adhésion par email de suite.
Tâches administratives réduites pour les bénévoles !



OU envoyez ce bulletin d'adhésion + le chèque à l'adresse suivante : **ACENAS - MAIRIE D'HEYRIEUX - 38540 HEYRIEUX**
A JONAGE & SAINT LAURENT DE MURE, une boîte postale ACENAS est à votre disposition en mairie.

Adhérent 1 / Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Adhérent 2 / Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Adhérent 3 / Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Adhérent 4 / Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Adresse complète (important) : _____

1ère adhésion

☐

Renouvellement

☐

Je suis d'accord
pour distribuer le bulletin
d'infos dans mon quartier :

OUI

☐

Date :/...../2017 Signature : _____

Pour tout don versé avant le 31/12/2017, un justificatif vous sera fourni début 2018, qui vous permettra de déduire **66 % du montant du don** de votre impôt conformément à l'article 200-2 du CGI.

ADHESION

2018

pour une
personne

5 €

ADHESION

5€

X

DON

10 €

2017

DON

20 €

2017

DON

50 €

2017

En plus de mon adhésion, j'apporte
mon soutien par un don de :

10 € ☐

20 € ☐

50 € ☐

Autre montant : €

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 18 000 exemplaires et distribué par des bénévoles. Directeur de publication : Thierry Truchet
Comité de rédaction : Evelyne Lavezzari & Thierry Truchet - Anciens numéros en téléchargement sur www.acenas.fr

ACENAS - Mairie d'Heyrieux 38540 Heyrieux - www.acenas.fr - infos@acenas.fr

- **NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE** - Copyright Acenas 2017

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Pour cela, veuillez vous adresser par courrier au secrétariat de l'association.

EDITION TRIMESTRE 4/2017